

## Conseil d'administration du 22 septembre 2016

**Présents** : Evelyne Carlier, Jackie Duquesne, Françoise Gayant, André Laseux, Marie-Thérèse Lefèvre, Claude Lefèvre, André Patin, Odile Duez, Denis Cornille, Jacqueline Dedieu, Nelly Varoteaux, Hervé Douchet

**Excusés** : Luc Bourdon, Michel Lamant, Martine Lamant, Jean-Pierre Doutart

### La réunion est ouverte à 17h40.

Le Président propose la modification de l'article 7 des statuts du règlement intérieur de l'association relatif au certificat médical qui sera à fournir tous les trois ans sauf pour la randonnée santé et les adhérents de plus de 70 ans. Cette modification sera entérinée lors de l'Assemblée Générale qui aura lieu le 21 janvier 2017 à la salle des fêtes d'Aulnois-sous-Laon.

**Article 7** : Conformément à l'article L231-2 du code du sport, le Certificat Médical attestant de la non contre-indication de la pratique de la randonnée pédestre (et des autres activités physiques pratiquées par l'ARPAL comme la marche nordique) est **OBLIGATOIRE**. Ce certificat médical datant de moins d'un an est exigible lors de la première prise de licence ou de la randocarte®. Il sera archivé par l'ARPAL pour pouvoir le produire si nécessaire.

Le CMCI (certificat médical de non contre-indication) est renouvelable tous les trois ans

**Il doit être renouvelé chaque année pour les publics les plus fragiles et les pratiques à risque ou en milieu spécifique, à savoir :**

- les pratiquants âgés de plus de 70 ans
- la pratique de la Rando Santé® au sein d'un club labellisé
- la pratique de la Marche Aquatique Côtière / Longe Côte
- la pratique en compétition du Randochallenge®.

### Compte-rendu du CA du 10 mars 2016

Il est adopté à l'unanimité.

### Préparation du calendrier 2017

Nous procédons ensuite à la préparation du calendrier 2017 en vue de la réunion du 1er octobre 2016. Il est décidé que les dates des randos santé seront insérées au calendrier général, ce qui permettra à tous d'avoir une vue générale sur les randonnées.

### BRILL 2016 :

Elle s'est déroulée sur Château-Thierry. Le nombre de participants est de 336. 6 clubs de l'Aisne étaient présents ; 2 de l'Oise, 1 du Nord + des randonneurs individuels de la Seine Saint Denis, Saône et Loire et Mayenne ; concernant l'ARPAL, 88 randonneurs sur les 4 jours (en 2015, 74). Cette manifestation n'aura pas lieu en 2017 en raison des cérémonies commémoratives pour l'anniversaire de l'offensive Nivelles de 1914/1918. Sera organisée en 2018 en Thiérache.

### Euro-Randos 2016 :

Le Président remercie les randonneurs qui ont accompagné Thérèse sur son chemin et notamment Lionel et Francine Dessaint et Charles Courtois qui l'ont hébergée.

### Organisation d'un rando challenge :

Un rando challenge sera organisé le 2 avril 2017 sur Vorges, proposée par Luc qui a déjà préparé le circuit et le questionnaire.

### Sentez-vous sport à Laon le 7 septembre 2016 :

l'ARPAL était présente à cette manifestation organisée par la ville de Laon. Le matin, accueil des scolaires peu motivés par l'activité « randonnée ». L'après-midi, ouvert à tout public avec 15 personnes qui sont passées sur le stand pour se renseigner. Merci à André, Sylviane et Jean-Pierre qui ont participé à cette manifestation.

### Questions diverses :

- Rappel de la rando Beaujolais qui a lieu le jeudi 17 novembre 2016. Le tarif reste inchangé : 3,50 €.
- Rappel de la rando cyclo d'Athies / Laon le dimanche 25 septembre 2016. Deux parcours 10 et 15 km. Le challenge est en jeu.

- Rappel de la rando nocturne de Cessières animée par Hervé Douchet le samedi 8 octobre 2016.
- Rappel du séjour en Bretagne du 17 juin au 24 juin 2017. Le nombre de participants est de 30.
- L'Assemblée Générale du Comité départemental aura lieu le 4 mars 2017. Un appel à candidature sera fait pour le renouvellement complet des membres du Comité directeur du Comité départemental de la randonnée pédestre suite à la fusion des régions.
- La journée du 1er Octobre 2016, réunion pour le calendrier : rendez-vous à Natur'Agora à Barenton-Bugny à 14h pour la préparation de la salle.

**La réunion est close à 18h30.**

Le Président : Jackie Duquesne

La Secrétaire : Françoise Gayant